

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2016 QCCTQ 0359  
DATE DE LA DÉCISION : 20160209  
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 362967  
PERSONNE DÉSIGNÉE : Patricia Caron

---

Personne(s) visée(s) :

**9302-9254 QUÉBEC INC.**  
Transport Peak

NIR : R-109211-4

Demandeur

### **DÉCISION**

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9302-9254 QUÉBEC INC.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec<sup>1</sup>.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds<sup>2</sup>.

**PAR CES MOTIFS,**

**la Commission des transports du Québec :**

**ACCUEILLE**

la demande;

**AUTORISE**

la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après

:

MARQUE :

INTER

ANNÉE :

2007

NUMÉRO DE SÉRIE :

2HSCEAPR67C158846

MARQUE :

MANAC

ANNÉE :

1996

NUMÉRO DE SÉRIE :

2M5121469T1041480

**À L'ACQUÉREUR SUIVANT :** CAMIONS LUSSIER-LUSSICAM INC.

---

Patricia Caron  
Personne désignée

---

<sup>1</sup> L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.

<sup>2</sup> L.R.Q. c. P-30.3.